



[www.sshg.qc.ca](http://www.sshg.qc.ca)

**Société sylvicole de la Haute-Gatineau**

**Mémoire déposé dans le cadre des tables de réflexion sur l'avenir de la forêt**

**12 avril 2024**



**Ce mémoire est un survol bref de deux enjeux régionaux importants à nos yeux présentement pour l'Outaouais. Nous sommes un groupement forestier implanté à Messines en Outaouais depuis 1978. Nous sommes engagés dans le développement de l'économie forestière de notre région et croyons à son potentiel forestier.**

**Nous constatons que certains enjeux freinent actuellement la mise en valeur optimale de nos forêts et souhaitons que le ministère des Ressources naturelles du Québec y remédie. Naturellement, nous sommes volontaires pour participer à l'élaboration des solutions et leur mise en œuvre.**

**André Riopel**

**Président**

**Société sylvicole de la Haute-Gatineau**

**Patrick Feeny**

**Directeur Général**

**Société sylvicole de la Haute-Gatineau**



## **Enjeu 1**

L'absence d'harmonisation et de récolte forestière sur le territoire de l'Entente trilatérale du Lac Barrière (ETLB) prive l'Outaouais de 1 523 200m<sup>3</sup>/an de bois récoltable.

### **Répercussions :**

- Les niveaux de récolte diminuent. Les industriels ne récoltent que 20% du volume de la possibilité forestière régionale.
- Les opérations en forêt publique sont rendues très complexes. Nous devons récolter des petites parcelles souvent mixtes et plus difficiles.
- Face à ces difficultés, nos industries régionales limitent leurs investissements ce qui ne favorise pas leur résilience à long terme et leur compétitivité.
- Cause de précarité chez les entrepreneurs en récolte mécanisés et en transport de bois par manque de volume de travail.
- Diminution des opérations non commerciales, principalement le reboisement qui connaîtra une baisse de 1,6M plants/an dès 2025.
- Cause la précarité et le sous-investissement chez les entrepreneurs en travaux non commerciaux.
- Risque important de fragiliser les débouchés du bois de la forêt privée si d'autres usines ferment ou diminuent leurs activités.
- Fragilisation des infrastructures routières stratégiques en forêt.
  - Le pont de la rivière gens des terres est fermé au transport de 15T +

### **Solutions :**

- **Négocier et harmoniser les travaux sur le territoire de l'Entente trilatérale du lac Barrière.**
- **Faire de la reconstruction du pont de la rivière gens des terres une priorité et investir en conséquence.**



## **Enjeu 2**

Certains travaux d'aménagement sylvicole qui permettraient de générer davantage de bois de meilleure qualité et de raccourcir les rotations pourraient être autorisés en forêt publique et privée. Or ce n'est pas mis en place et le processus décisionnel échappe à notre région. La superposition d'une foule de lois et règlements provinciaux, fédéraux et municipaux freine l'agilité des aménagistes forestiers. La forêt mixte de l'Outaouais, l'une des plus productive et diversifiée au Québec bénéficie de peu de traitements sylvicoles adaptés à sa réalité ce qui est inacceptable.

### **Solutions :**

**Réviser, simplifier et régionaliser le cadre législatif de la foresterie.**

**Donner davantage de latitude au MNRF régional pour qu'il puisse être créatif en autorisant des travaux spécifiques à notre région qui sont cohérents avec les caractéristiques de notre forêt et nos filières industrielles locales.**

**Profiter des défis de l'adaptation de la foresterie aux changements climatiques pour effectuer des traitements sylvicoles innovateurs qui génèrent de la valeur :**

- **Éclaircies pré-commerciales dans le feuillu intolérant (tremble) avec reboisement résineux sous couvert.**
- **Aires d'intensification de la production ligneuses. Elles devraient être une priorité régionale, nous avons besoin d'optimiser les secteurs d'intervention pour réduire les GES, réduire les coûts de transport et d'opération et produire une fibre de meilleure qualité en plus gros volume pour soutenir notre industrie régionale.**